Jordenen

L'EMOTION PAR L'OBJET

Communication sur le progrès

Rapport annuel 2017

Depuis janvier 2013 JORDENEN adhère au Pacte Mondial des Nations Unies et s'engage à appliquer, à soutenir et à promouvoir la Responsabilité Sociale et Environnementale. Celle-ci est en effet un investissement en faveur des générations futures et la planète sur laquelle nous vivons.

Plus que jamais, les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies sont un cadre de référence universel que nous devons diffuser afin de rendre notre monde meilleur.

A travers ce rapport annuel je réitère ma détermination à les promouvoir que ce soit en interne comme chez nos fournisseurs et nos clients.

27 mars 2017

Gaël de CALAN
Président-Directeur Général
de JORDENEN S.A.

JORDENEN S.A.
8, rue de Rastignac – Les Portes de Micy – 45380 La Chapelle Saint Mesmin – France
Tél : +33(0)2 38 83 35 35- Fax : +33(0)2 38 83 00 51 – Email : jordenen@jordenen.com – www.jordenen.com
S.A. au capital de 1 105 000 euros – R.C.S. ORLEANS B 0869804555 –
Code TVA FR 28086980455 – IBAN : FR76 1480 6000 4569 8773 8800 025

Membre de :

Actions mise en place sur les quatre thèmes du Global Compact

Respect des Droits de l'Homme

JORDENEN est membre de la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'OBJET (2FPCO). A ce titre la société a signé le Code de conduite de l' European Promotional Products Association ainsi que la Charte de la 2FPCO dont les copies sont annexées à ce rapport.

Les valeurs énoncées sont en cohérence avec les principes fondamentaux du Global Compact et systématiquement recherchées auprès de nos partenaires.

Depuis 2013 JORDENEN est labellisé Qualiserv pour la qualité de son service et de son professionnalisme dans le domaine du management de la qualité de la prestation. En 2016 elle avait étendu ses pratiques à tous ses sites français en même temps que sa démarche ISO 9001 et en mars 2017 la certification sous la version 2015 de cette norme a été obtenue. Comme par le passé, un contrôle annuel est effectué par un organisme tiers qui s'assure du bon respect des lois et règlements dans l'entreprise. La situation de tous les collaborateurs et collaboratrices est ainsi vérifiée dans un cadre où la non-discrimination, la diversité et le dialogue sont des évidences.

Ces valeurs intangibles sont rappelées dans notre Charte RSE mise à disposition de toutes et tous via son site Internet. Les principes énoncés sont ainsi diffusés en interne mais aussi à nos clients ou partenaires.

Le Respect des Droits de l'homme se voit donc de ce fait contrôlé sur tous nos sites par des personnels extérieurs et indépendants.

Travail

Il n'est de richesse que d'hommes….et de femmes.

Chez JORDENEN la parité reste toujours favorable aux dames qui cette année représentent 70% de l'effectif total. Suite aux récents mouvements dans la société, si elles n'ont plus qu'un seul des trois postes de direction, elles occupent par contre sept des onze postes à responsabilité opérationnelle (direction des ventes, Business Unit, Responsable de Grands Comptes).

La communication a été repensée conformément aux nouvelles exigences de l'ISO 9001. Elle se voulait interne, elle s'est étoffée cette année afin de toucher toutes les parties intéressées aux activités de la société et s'est donc aussi tournée vers ses clients et partenaires.

En interne, le circuit d'accueil des nouveaux arrivants a été revu afin de parfaire leur intégration et leur dispenser au plus tôt les informations relatives à l'éthique des affaires que la Direction juge fondamentales. Les anciens vecteurs de communication tels les panneaux d'affichage, les différentes réunions au bénéfice de tous les collaborateurs perdurent et sont renforcés grâce à des séminaires « métiers » semestriels destinés à renforcer la cohésion et la participation des personnels face aux challenges définis par la Direction.

En Externe, le site Internet a été remanié afin de mieux présenter les valeurs, les atouts de la société ainsi que des informations environnementales essentielles à la préservation de notre cadre de vie.

Des activités axées sur la satisfaction des exigences de nos clients et la recherche permanente d'amélioration ne peuvent être conduites que par des personnels qui adhèrent aux valeurs de l'entreprise, les aptitudes personnelles sont donc valorisées et encouragées à cette fin.

Ces mêmes aptitudes personnelles sont aidées via l'aide à la formation de 4 apprentis recrutés en alternance dans les domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion et commercial car la relève de demain se prépare aujourd'hui.

Enfin, cette démarche de Qualité assure une veille informationnelle destinée à s'assurer que les différentes règlementations ou publications pouvant avoir un impact sur le service rendu soient connues. Mais JORDENEN est avant tout une société d'hommes, de femmes et leurs proches. De ce fait, toutes les informations pouvant intéresser la sphère familiale sont également prises en compte, recherchées et diffusées via les chefs de service car ce qui peut interagir sur les nôtres peut également toucher nos clients. Notre information se veut donc active et responsable vis-à-vis de toutes et tous.

L'Environnement

JORDENEN s'était cette année fixé l'objectif de passer à la version 2015 de la norme Environnement ISO 14001 pour tous ses sites et celui-ci a été atteint.

Cette reconnaissance n'était pas une fin en elle-même mais la concrétisation des efforts entrepris pour minimiser notre impact sur notre environnement. La prise en compte des nouvelles exigences nous a donné la possibilité de parfaire la connaissance des besoins et des attentes des personnels, de celles des clients et de nos partenaires ainsi que celle de l'incidence de nos activités et le cycle de vie des produits et des services proposés et la manière de les réaliser.

Le prolongement de ces réflexions s'est ressenti sur nos façons de procéder :
L'intégration du nouveau système informatique de gestion commerciale s'est poursuivie avec la mise en place de nouveaux modules et procédures de travail visant à diminuer les impressions. D'années en années l'entreprise mesure cette réduction qui avait atteint 10% il y a deux ans et 18% pour le dernier Exercice.

La prise en compte de l'environnement se traduit également au niveau du parc de véhicules pour les personnels commerciaux.

2/3 des véhicules sont devenus électriques sur le site parisien et pour le siège situé en province, il atteint pour le moment 1/4 compte tenu des élongations plus marquées et des besoins en autonomie accrus.

Anti-Corruption

En tant que fournisseur de produits personnalisés, JORDENEN créé et apporte des solutions aux entreprises en les aidant à se différencier à travers des objets et services de valeurs ajoutées qui maximiseront leur impact dans un marché où clients et prospects sont saturés par des messages émanant de supports de plus en plus nombreux et variés.
Son cœur de métier est donc la promotion de l'image de ses clients et, à ce titre, la société se doit d'être exemplaire et « transparente » vis-à-vis de toutes ses parties intéressées car il en va de sa crédibilité.
Comme il l'a déjà été énoncé supra, la sensibilisation des personnels nouveaux arrivants a été repensée dans le cadre du travail mais aussi dans celui de la lutte contre toutes les tentatives de corruption ou d'incitations, premières étapes vers des dérives aussi minimes puissent-elles être.

En interne, les personnels commerciaux se réfèrent à la *Politique Fournisseurs* établie par la Direction. Ce document définit par gammes de produits, quels sont les partenaires à privilégier ou à ne pas retenir ainsi que les prix ou marges à pratiquer. Comme par le passé, chaque commande suit un circuit de vérification à plusieurs niveaux hiérarchiques où tout écart doit être justifié. Enfin, tous les personnels bénéficient d'un intéressement collectif et non individuel afin que la performance profite à l'ensemble.

En amont, la Direction de JORDENEN visite régulièrement ses principaux fournisseurs que ce soit en Europe ou dans les autres régions du monde. Elle fait également réaliser des audits et contrôles et la lutte contre le fléau que représente la corruption fait partie de ses exigences.

Intransigeance avec tous nos interlocuteurs qu'ils soient fournisseurs ou donneurs d'ordre, clarté, intégrité et transparence dans les relations tout au long de la chaine de commercialisation sont les valeurs qui nous animent. La promotion des exigences du Global Compact placée spécialement en préambule de notre charte RSE va en ce sens.

En conclusion

JORDENEN poursuit des efforts d'amélioration continue de ses activités, dans ses rapports envers les différentes parties prenantes et l'Environnement ; la double certification ISO 9001 et ISO 14001 aux derniers référentiels en place matérialisant la performance de sa prise de conscience globale.

Sa démarche reste une valeur fédératrice au sein de la société qui malgré une situation économique nationale tendue voit son Chiffre d'Affaire progresser, conforte sa place de leader dans son secteur d'activité, lui permet de poursuivre son développement en

recrutant de nouveaux personnels tout en participant à la formation de ses futurs collaborateurs.

Des regards extérieurs experts et neutres permettent de progresser dans la performance. A cet effet JORDENEN continue à soumettre ses engagements et ses performances sociétales aux évaluations d'AFNOR-ACESIA et Ecovadis. Cette dernière société de cotation ayant d'ailleurs fait progresser JORDENEN en le passant du statut de « Confirmé » à celui « d'Avancé ».

Pour terminer, à travers notre Charte RSE reproduite ci-après, nous invitons tous nos clients et partenaires à nous rejoindre au sein d'une société plus juste et plus responsable où le Global Compact doit servir de modèle universel.

La Responsabilité Sociale et Environnementale chez

Son accélérateur de performance et de responsabilité

Octobre 2017

Pour souligner son engagement dans la qualité de service envers ses clients et la protection de l'environnement JORDENEN s'est placé en démarches Qualité ISO 9001 et Environnement ISO 14001 depuis plusieurs années et, en mars 2017, l'ensemble de ses sites français a reçu la double certification aux standards 2015 de ces normes.
Ces reconnaissances internationalement reconnues témoignent de son engagement dans la recherche de l'efficience.
Ses politiques Qualité et Environnement sont respectivement présentées en annexes 1 et 2.

Toujours dans le même esprit, le siège de la société adhère au label **Qualiserv®** en 2011.

JORDENEN est adhérent de la Fédération Française de la Communication par l'Objet (2FPCO) dont il a signé la **Charte Professionnelle** présentée en annexe 3. Il a de ce fait adopté le **Code de conduite** de l'European Promotional Products Association (EPPA) qui est présenté en annexe 4.

D'autre part, depuis janvier 2013 JORDENEN adhère au Pacte Mondial des Nations Unies (www.pactemondial.org) et s'engage à appliquer, à soutenir et à promouvoir la Responsabilité Sociale et Environnementale.
Celle-ci est en effet un investissement en faveur des générations futures et la planète sur laquelle nous vivons. Plus que jamais, les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies sont un cadre de référence universel que nous devons diffuser afin de rendre notre monde meilleur.

Dans un souci de totale transparence nous donc mettons cette charte à la disposition de nos clients afin qu'ils puissent découvrir **quels sont nos engagements en matière de RSE** :

Etre un acteur responsable du Développement Durable

- ✓ Reconnaître au plus haut niveau l'importance de la responsabilité sociétale et l'intégrer dans notre gouvernance ;
- ✓ Afficher nos valeurs, nos principes et notre déontologie ;
- ✓ Affirmer notre rôle auprès de tous nos interlocuteurs (clients, fournisseurs, consommateurs, collaborateurs) ;
- ✓ Informer des actions menées sur la base des engagements de la présente charte.

Respecter notre environnement

- ✓ Evaluer et réduire nos impacts environnementaux ;
- ✓ Intégrer des critères de développement durable dans la procédure de sélection et d'accompagnement des fournisseurs ;
- ✓ Inciter tous les acteurs de la chaîne à une démarche de développement durable (de la réalisation du produit à sa mise à disposition du client.). Depuis 12 ans, nous privilégions les fournisseurs certifiés ISO 9001, ISO 14001 ainsi que la norme SA 8000 (responsabilité sociale dans l'entreprise) respectées par les usines que nous avons sélectionnées ;
- ✓ Sensibiliser et former nos employés à l'adoption de comportements respectueux de l'environnement et de la société.

JORDENEN S.A. favorise également des articles « Développement Durable » sous la marque **Citizen Green** qui cotise au programme 1% pour la planète ou sous la marque **Etikeko** qui présente des produits recyclés ou recyclables, des produits sans CFC (chlorofluorocarbones), sans chlore, et fabriqués à partir de bois issus de forêts gérées durablement. JORDENEN est également adhérant du réseau Promocadeaux/ Promogreen.

PROMOGREEN
1ER RESEAU EUROPEEN DU CADEAU ECOLOGIQUE
MEMBRE AGRÉÉ

Enfin, à chaque fois que cela est possible, nos produits sont fabriqués en France ou en Europe. JORDENEN privilégie en effet la qualité et les "savoir-faire" français et européens. Il a créé des partenariats avec ses fournisseurs pour aller dans ce sens, et réduire les transports Asie/Europe ainsi que l'empreinte carbone des produits.

- 20% des produits que nous commercialisons sont français
- 30% proviennent de l'Europe de l'Ouest
- 10% arrivent de l'Europe de l'Est
- 40% sont originaires du continent asiatique

En interne, le service Marquage de JORDENEN a mis en place des protocoles permettant d'utiliser des encres à eau. Cette étape a été jugé indispensable pour répondre au besoin de cohérence pour nos clients souhaitant acheter des produits Développement Durable et notre démarche Environnement ISO 14001 qui intègre complètement ces besoins et le recyclage qui est un élément important lors de la sélection des produits.

Tous les collaborateurs sont sensibilisés au respect de l'environnement au quotidien : recyclage et réutilisation des cartons d'emballage, limitation des impressions papier, regroupement des rendez-vous clientèle à l'extérieur pour rationaliser les déplacements en voiture, co-voiturage pour se rendre sur les salons ou autres manifestations, utilisation de véhicules électriques, …

Suivre et encourager le développement social et sociétal

- ✓ Egalité professionnelle, mixité, diversité et formation dans l'entreprise ;
- ✓ Application du code international du travail ;
- ✓ Bien-être des salariés de l'entreprise et de leur famille ;
- ✓ Respect de pratiques éthiques dans les affaires (par exemple : lutte contre la corruption) ;
- ✓ Contrôle sur le non-travail des enfants.

En tant qu'acteur social local, le siège de JORDENEN favorise l'emploi de personnes à mobilité réduite et sous-traite certaines activités telles que le « *Conditionnement à façon* » ou des travaux de couture à des ***Etablissements et services d'aide par le travail*** (ESAT) ou à des ***Entreprises adaptées*** (EA, jusqu'en 2005 dénommés ***Ateliers Protégés)***.

JORDENEN réalise et fait réaliser des audits « sociaux » principalement effectués par SGS, Intertek ou LNE chez les fournisseurs fabriquant des produits sur-mesure. Ses exigences portent sur le « non-emploi » des enfants et le respect des conditions de travail.

Plusieurs fois par an les membres du comité de direction de JORDENEN visitent des usines tant en Europe que dans le reste du monde et des partenariats ont été pris avec le Laboratoire National d'Essai Asie (LNE Shanghai et Hong Kong) pour les tests-produits quant aux respects des normes.

Le respect des engagements sociaux est donc une exigence régulièrement contrôlée et tout fournisseur qui viendrait à manquer à ses obligations serait déréférencé.

Enfin, JORDENEN travaille depuis de nombreuses années avec des sociétés prestigieuses « sous licence » qui sont très exigeantes en matière de sélection de leurs fournisseurs et, à la demande de plusieurs clients JORDENEN fait annuellement évaluer la performance de sa RSE par des organismes nationaux et internationaux tels que SEDEX, ECOVADIS et AFNOR-ACESIA.

En résumé

Pour JORDENEN, l'achat responsable se définit comme une acquisition de biens ou de services prenant en compte des facteurs environnementaux, sociaux et sociétaux. Ces facteurs sont aussi importants que peuvent l'être ceux financiers, techniques ou opérationnels dans la prise de décision.

Cette démarche est un exercice permanent. Elle témoigne de notre volonté à rendre en toute transparence, pour nous tous, demain meilleur.

Jordenen

Annexe 1

Jordenen

Notre politique Qualité

La volonté de JORDENEN

Dans le secteur de la communication par l'objet JORDENEN a la vocation d'être le partenaire référent ; celui auquel les autres se comparent. En tant que fournisseur de produits personnalisés JORDENEN créé et apporte des solutions tournées vers les besoins en marketing, promotion, stimulation des ventes et cadeaux d'entreprise ainsi qu'en vêtements de travail et EPI. Toutefois, JORDENEN fait bien plus que vendre des « objets ». JORDENEN tient à connaître ses clients pour mieux les accompagner dans leur différentiation à travers l'objet qui doit avoir un sens.
JORDENEN c'est également des services de valeurs ajoutées nécessaires aujourd'hui pour maximiser l'impact de ses clients dans un marché saturé par la profusion des différents formes de communication et, quelles que soient leurs structures, leurs organisations ou leurs secteurs d'activité, JORDENEN a la solution.
JORDENEN a fait sien ce principe : « il n'y a richesse, ni force que d'hommes » car c'est une société qui veille à ce que tous ses personnels puissent évoluer dans un cadre de travail harmonieux qui garantisse la satisfaction de leurs projets professionnels.

Cette volonté d'excellence franchit aujourd'hui un nouveau palier à travers l'extension de la démarche Qualité ISO 9001 aux sites d'Orléans et de La Ciotat. Ils rejoignent ainsi celui de Paris afin que le même niveau de maîtrise de nos prestations soit internationalement reconnu.

Les engagements de JORDENEN

De par la nature des missions et le niveau de performance qu'il s'est choisi JORDENEN se doit de mettre en œuvre tous les moyens pour garantir la satisfaction de ses clients mais également celle des autres parties intéressées qui participent à ses activités, les supervisent, y assistent ou enfin les contrôlent. JORDENEN s'engage donc à respecter les exigences de ses clients, les règles de déontologie édictées par la Charte de la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet (2FPCO) ainsi que les règlements nationaux et/ou internationaux en matière de normes applicables aux produits commercialisés.

JORDENEN est également un acteur pour qui responsabilités sociale et environnementale sont indissociables de ses activités. Avec le concours, la compétence, la vigilance et l'implication de ses personnels il conduit ses activités en concordance avec sa Charte de Responsabilité Sociétale et invite tous ses interlocuteurs à suivre et promouvoir les 10 principes du Global Compact des Nations Unies qu'il soutient activement.

Ses activités s'appuient sur son système de management de la Qualité (SMQ). Celui-ci, par son « Approche par processus », identifie les objectifs, enjeux tels que risques ou opportunités, acteurs, moyens et indicateurs de mesure dans un schéma d'ensemble cohérent et éprouvé où la volonté d'amélioration continue est également un engagement et une exigence de tous les instants. Pour autant, toutes ses activités sont sous surveillance et sont vérifiées lors des revues conduites par la Direction de JORDENEN. JORDENEN garantit ainsi ses pratiques et les prouve aux différentes structures de certification afin que la confiance que lui accorde ses clients et sa crédibilité envers ses partenaires, ses fournisseurs et institutions soient confortées.

La Chapelle Saint Mesmin, le 5 septembre 2016
Gaël de CALAN
Président-Directeur Général de JORDENEN S.A.

Jordenen

Annexe 2

Jordenen

Notre politique Environnementale pour un monde plus propre

Les enjeux de Jordenen sont de devenir le leader de son secteur d'activité.

Depuis 2008, année de sa première certification, Jordenen s'est sans cesse engagé dans une démarche volontaire de progrès et d'exemplarité et sa volonté d'excellence traduit ses valeurs de performance, de respect de ses clients et son désir de faire partager sa vision d'un monde sociétalement plus responsable.

Pour ce faire,

JORDENEN se veut exemplaire pour tout ce qui a trait au respect des textes et règlements environnementaux en vigueur et son dispositif de veille informationnelle prend en compte cette dimension avec la plus grande attention ;

JORDENEN intègre le domaine de l'environnement dans toutes ses actions avec l'identification et la prise en compte des impacts environnementaux liés à ces processus, l'anticipation et la prévention d'éventuelles pollutions ainsi que l'utilisation de produits toujours plus respectueux de l'environnement ;

JORDENEN inscrit son Programme de Management Environnemental dans la continuité de son Système de Management de la Qualité car tous deux sont destinés à garantir la maîtrise efficiente de ses activités.

Il n'est de richesses que d'hommes et ce sont les collaborateurs de JORDENEN qui les premiers garantissent le succès de sa volonté de par leurs engagements et leurs soutiens. Viennent ensuite ses différentes parties externes tels ses fournisseurs qui sont associés à proposer des produits toujours plus éco-responsables et enfin ses clients que Jordenen conseille en ce sens.

Cette volonté et ces actions s'accomplissent dans une démarche de progrès permanent et JORDENEN a défini des objectifs de réduction directe de ses consommations. Son attention se porte sur :

- ses consommations énergétiques courantes qu'il s'efforce de réduire,
- la diminution de la consommation de papier « machine » en développant le travail en réseau,
- le tri de ses déchets afin d'optimiser leur revalorisation en partenariat avec un organisme spécialisé,
- l'incitation à l'écoconduite de la part de ses collaborateurs que ce soit avec les véhicules de la société ou lors de leurs déplacements privés.

Sa politique, ses objectifs et leurs indicateurs sont périodiquement revus afin de s'assurer de leur pertinence dans le cadre de sa volonté à vivre dans un monde plus responsable et plus propre.

Malakoff, le 1er octobre 2015
Derek ROHDE
Directeur général

Jordenen

Annexe 3

LA CHARTE

Les ADHERENTS, ainsi que les REPRESENTANTS de la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet (2FPCO), s'engagent à respecter les exigences spécifiées dans la charte :

- **Engagements de l'adhérent**
- **Engagements de la 2fpco**

I. LES ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

Exigences	Preuves
Organisation de l'entreprise	
1. Être immatriculé au registre du commerce, tenir une comptabilité conforme aux obligations légales et tenir à jour l'ensemble des livres légaux prévus par les textes ; (organisation entreprise)	*Kbis, bilan, attestations diverses…*
2. Être à jour de l'ensemble des cotisations sociales et fiscales et particulièrement en ce qui concerne la déclaration préalable d'embauche et le paiement des cotisations sociales ;(organisation entreprise)	*Attestations des différents organismes correspondants.*
3. Préserver la sécurité des biens et des personnes ;(organisation entreprise)	*Document unique établi et communiqué*
4. N'utiliser les informations du fichier clients qu'à des fins contractuelles; (organisation entreprise)	*enregistrement CNIL*
5. Préserver les fichiers en terme de : • sauvegarde informatique à fréquence prédéfinie, • protection du système informatique de l'entreprise; (organisation entreprise)	 *Sauvegarde en place* *Existence d'un anti-virus*
6. Respecter la Charte de la 2FPCO	*Signature et diffusion de la Charte en entreprise*
Transparence commerciale	
7. Définir clairement l'offre de services en fonction des compétences appropriées; (transparence commerciale)	*Trame de document récapitulant l'offre de service : plaquette, site Internet, propositions, autres.*

Jordenen

Annexe 3 (suite)

LA CHARTE

8. Formaliser avec chaque client un contrat de services (bon de commande, BAT, conditions générales de ventes ou conditions spécifiques de ventes, formalisation écrite de toute modification au contrat) des prestations fournies en rapport aux exigences réglementaires et légales applicables (définition et revue des exigences, signature); (transparence commerciale)	*Capacité à fournir en exemple des contrats établis avec les clients.*
9. Respecter la réglementation et les normes en vigueur et fournir lorsque demandé les certificats de conformité (transparence commerciale)	*Présentation des certificats*
10. Respecter la législation en vigueur quant au paiement de la taxe de la SORECOP (SACEM) (transparence commerciale)	*Bordereau*
11. Contracter des garanties d'assurance adaptées à la nature de l'offre de services dont une assurance de responsabilité professionnelle et civile ; (transparence commerciale)	*Contrats d'assurance*
12. Ne pas utiliser le logo du client sans accord écrit préalable (transparence commerciale)	*Présentation d'un accord écrit*
13. Refuser en toute connaissance de cause, de copier et/ou utiliser des produits créés ou brevetés par un tiers, sans accord préalable. (transparence commerciale)	*Licence et/ou autorisation*
14. Respecter les « copy right » logiciels (transparence commerciale)	*Licence*
15. Respecter le secret professionnel et faire respecter le secret professionnel par les salariés ainsi que les sous-traitants. (confidentialité)	*Clause présente dans le contrat avec les salariés et les sous-traitants*
Respect et implication 2FPCO	
16. Contribuer au développement des principes d'une éthique commune et au respect d'une bonne relation interprofessionnelle. (Respect et implication 2FPCO)	*Engagement moral*
17. Participer (ou se faire représenter) à l'assemblée annuelle de la 2FPCO et être à jour de ses cotisations ; (Respect et implication 2FPCO)	*Participation effective et paiement*

Jordenen

Annexe 3 (suite)

LA CHARTE

Principes d'éthique et développement durable	
18. Respecter la législation en vigueur concernant son engagement vis à vis de l'éco-participation (inscription auprès d'un des organismes collecteurs) (éthique et développement durable)	Adhésion
19. Contribuer au sein de l'entreprise à une réflexion sur l'adhésion aux principes du développement durable et à un comportement citoyen (éthique et développement durable)	Présentation des exemples

II. ENGAGEMENTS DE LA 2FPCO

Engagements	Moyens (Comment ?)
1. Communiquer, à la demande, les informations **en sa possession**, relatives au métier :	Veille des évolutions de la profession.
a. obligations légales	Veille réglementaire
b. normes applicables	Veille réglementaire
c. conditions légales de vente	Veille réglementaire
d. dispositions fiscales.	Veille juridique
2. Mettre à disposition les chiffres disponibles de la profession au moins une fois par an	Sources : consultations des organismes compétents Communication : site Internet
3. Mettre à la disposition des adhérents des informations sur la reprise/transmission d'entreprises du secteur, offres d'emplois et matériels	Sources : consultations des organismes compétents Communication : site Internet
4. Mettre à la disposition des adhérents des contrats de travail types pour certaines catégories de personnel	Sources : consultations des organismes compétents Communication : site Internet...
5. Assurer la garantie de confidentialité des informations communiquées à la 2FPCO	Engagement moral
6. Négocier des conditions de formation auprès	Négociations

Jordenen

Annexe 3 (suite)

LA CHARTE

d'INTERGROS et des AGEFOS en complément	
7. Représenter les adhérents et négocier avec les institutions officielles	Engagement dans les assemblées et les manifestations organisées.
8. Représenter la profession lors des salons professionnels	Participations aux assemblées et manifestations organisées.
9. Représenter la 2FPCO auprès de l'EPPA	Adhésion active
10. Assurer la promotion de la 2FPCO.	Mailo et Label QUALISERV®
11. Encourager la mise en place et le maintien du Label QUALISERV® par chaque adhérent.	Communication auprès des adhérents à travers le site INTERNET et lors des assemblées
12. Permettre à chaque adhérent de bénéficier d'un lien entre le site de la 2FPCO et son propre site	Site Internet 2FPCO
13. Vérifier le respect de la Charte	Audits commandités par la 2FPCO et réalisés par CTC

2FPCO 3, avenue Pasteur 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Date 20 juin 2009

Signatures Pour l'adhésent Pour la 2FPCO

Cachet de l'entreprise

JORDENEN

8, rue de l'Industrie
Les Portes de Mery - BP 25
F-45380 La Chapelle St Mesmin

Tél : 02 38 63 35 35 - Fax : 02 38 63 00 51

Jordenen

Annexe 4

2FPCO

eppa

L'engagement de notre entreprise pour une conduite éthique et responsable.

Par la présente, JORDENEN déclare adopter le Code de conduite EPPA énoncé ci-dessous.

Notre entreprise est convaincue qu'il lui faut non seulement répondre aux attentes de ses clients et des consommateurs mais également transcender celles-ci. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté des normes assurant la sécurité, la qualité et l'intégrité de nos produits et processus industriels et nous nous engageons à respecter les droits des personnes et de l'environnement. Nous nous sommes fixé pour objectif de respecter toutes les lois et réglementations (locales) applicables et de mener nos activités d'une manière éthique et professionnelle.

Législation et réglementation
Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations "locales et nationales" applicables à notre industrie, notamment pour ce qui concerne la sécurité de nos produits et les questions d'ordre environnemental. Nous répondrons pour nos produits et nos processus industriels à toutes les normes volontaires pratiquées par notre industrie.

Pas de recours au travail des enfants
Nous ne recourrons pas au travail des enfants. Nous nous conformerons aux dispositions applicables en termes d'âge minimum.

Pas de travail forcé
Nous ne tolérerons aucune forme de travail forcé qui s'accompagne de violence physique et/ou mentale ou de toute autre forme de sanction physique et/ou mentale.

Conditions de travail
Nous veillerons à assurer un environnement de travail sain et sans danger. Nous nous conformerons à toutes les lois et réglementations "locales" prescrites en termes de sécurité et d'hygiène sur le lieu de travail.

Liberté d'association
Nous reconnaissons et respectons la liberté pour nos travailleurs de se rassembler ou de s'affilier à un syndicat. Si les travailleurs sont représentés par une organisation reconnue par la législation "locale", nous respecterons leur droit à la négociation collective.

Aucune exploitation, discrimination ni intimidation
En aucun cas nous ne tolérerons l'exploitation de personnes ou de groupes "vulnérables" ni aucune forme de discrimination et/ou intimidation pratiquée à leur encontre.

Heures ouvrables et rémunérations
Nous nous conformerons à toutes les lois et réglementations en vigueur en matière de rémunérations, d'heures de travail, de politique d'embauche, d'avantages et d'heures supplémentaires.

Généralités
En l'absence d'une législation et d'une réglementation locale univoque régissant la sécurité des produits, les conditions de travail, d'emploi et d'environnement, nous nous conformerons à l'esprit et à l'intention des présentes dispositions.

Sous-traitants et sources
Le Code de conduite EPPA fait partie intégrante des processus de gestion quotidienne de notre entreprise et nous procéderons à tous les aménagements nécessaires pour atteindre cet objectif. Nous ne ferons affaire qu'avec des partenaires animés du même esprit et qui feront respecter les principes d'éthique, de professionnalisme et de responsabilité que nous voulons appliquer à nos activités. Tous les partenaires seront tenus de se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur et nous les informerons de notre code de conduite. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils développent et mettent en œuvre des procédures commerciales visant à assurer le respect de notre politique de gestion.

Les termes et conditions tels que décrits dans le présent Code de conduite, sont fournis par l'EPPA (European Promotional Products Association) et 2FPCO (Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet). Et bien que les deux parties veillent à actualiser et à ajuster la fiabilité des présentes dispositions, elles ne peuvent être tenues responsables du contenu des informations ou des conséquences d'une utilisation de celles-ci. Aucun droit ne découle du fait de ces dispositions. Les deux parties ne se livrent à aucune forme de déclaration ou garantie. En aucun cas l'EPPA ou la 2FPCO ne seront responsables des pertes et dommages, notamment, mais sans limitation, des pertes ou dommages directs ou indirects, des amendes ou pertes subséquentes à la perte de données, ou de bénéfices résultant de ou liée à l'utilisation du présent Code de conduite.

JORDENEN	2FPCO	EPPA
Goël DE CALAN	Mr. P. Renard President	Dhr. J.A.M. Poulis CEO and President